seillers municipaux, étaient également présents.

Mais malheureusement, la délégation a présenté à M. le préfet les revendications ouvrières, comme suit :

Réformes réclamées par la section Lilloise du Parti Ouvrier, et approuvées par les syndicats des ouvrières réunies de Lille :

Une journée de huit heures effective du travail qui est de nécessité absolue dans tous les pays où cette réformation publique a été faite.

Contre-partie de cette législation :

1° Limitation de la journée du travail à un maximum de 8 heures par jour, les adultes et fixation d'un minimum de salaire.

2° Interdiction du travail des enfants au-dessous de 14 ans, et de 14 à 16 ans, réduction de la journée à 6 heures pour les deux sexes.

3° Suppression de l'industrie du sucre, sauf pour certaines branches d'industrie dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu.

Contre-partie de cette législation :

1° Limitation de la journée de travail à un maximum de 8 heures par jour, les adultes et fixation d'un minimum de salaire.

2° Interdiction du travail des enfants au-dessous de 14 ans, et de 14 à 16 ans, réduction de la journée à 6 heures pour les deux sexes.

3° Suppression de l'industrie du sucre, sauf pour certaines branches d'industrie dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu.

4° Interdiction du travail des femmes dans toutes les branches d'industrie qui affectent plus particulièrement l'organisme féminin.

5° Suppression du travail de nuit pour les femmes et les ouvriers de moins de 18 ans.

6° Repos ininterrompu de trente-six heures au moins, par semaine, pour tous les travailleurs.

7° Interdiction de certains genres d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiables à la santé des travailleurs :

8° Suppression du marchandage.

9° Suppression du paiement en nature, ainsi que des cantines et des économats.

10° Suppression des bureaux de placement.

11° Surveillance de tous les ateliers et établissements industriels, y compris l'industrie domestique, par des inspecteurs nommés par l'Etat et élus, au moins par moitié, par les ouvriers eux-mêmes.

Lille, le mai 1891.

Puis, prenant la parole tour à tour, en commençant par le citoyen Lambert et la citoyenne Déruelle, chacun a appuyé les revendications spéciales de son corps de métier.

Comme celle des typographes, cette entrevue a duré une heure.

M. le Préfet a répondu en faisant remarquer que le gouvernement de la République avait plus fait en 30 années pour le parti ouvrier que les monarchies qui se sont succédées pendant dix-huit siècles. Il a reconnu qu'il y avait abuse beaucoup à Lille, mais il a engagé les ouvriers à prendre un peu de patience et, les assurant de sa sympathie personnelle, il a promis de transmettre les desiderata qu'il venait de recevoir aux pouvoirs publics.

Les Réunions

En sortant de la Préfecture, les délégués se sont divisés en trois groupes, l'un se dirigeant dans la rue Gambetta pour se rendre au *Lion d'Or*; l'autre, vers la rue de Fives, pour le *Tivoli Lillois*; et le troisième, vers la rue de Béthune, pour *La Ferme*. Dans ces trois établissements, les délégués ont rendu compte aux manifestants de l'impression que leur avait produite l'entrevue avec M. le Préfet.

Au « Lion d'Or »

C'est le citoyen Lambert, ayant pour assesseurs la citoyenne Déruelle et le citoyen Parmentier, qui préside et remercie les manifestants d'être venus en aussi grand nombre (il n'y a pas moins de 3 mille personnes). Il déclare qu'ils ont été très bien reçus par M. le préfet, en engage les manifestants à rester calmes.

Successivement les citoyens Wiart, Wartel, Raguebaut et Ghesquière, prennent la parole et reconnaissant le bienveillant accueil de M. Vel Durand (ce dernier a même dit qu'ils avaient été reçus poliment), pour recommander aux ouvriers de se syndiquer et de ne compter que sur eux pour obtenir les modifications à leur existence actuelle.

Avant de lever la séance, le citoyen Lambert fait voter deux ordres du jour : le premier engageant les ouvriers qui font partie du conseil supérieur du travail à donner leur démission; le second qui est la même que celui voté à la réunion du soir, au Salon Central et que l'on verra plus loin.

Au Tivoli-Lillois

Il y a environ cents auditeurs, hommes et femmes, de la cravate rouge. Le citoyen a pris la parole et a confirmé ce qui a été dit au *Lion d'Or*. Le bureau était composé du citoyen Delobel, président, et des citoyens Lepez et Lechêne, assesseurs.

A la Ferme

C'est devant un auditoire de trois cents personnes que les citoyens Delcourt et Légrand rendent compte de leur entrevue avec M. le Préfet. Comme dans les deux autres réunions, l'adhésion aux syndicats a été fortement recommandée.

Toutes ces réunions étaient terminées à deux heures et demie, au chant des *huit heures* et au cri de : *Vive le 1er Mai !*

Une réunion improvisée a eu lieu ensuite au *Bon-Accueil*, rue Philippe-de-Comines, où les citoyens Lambert, Ghesquière et Legrand ont pris successivement la parole et ont reproduit les mêmes ordres du jour, que les ouvriers de tous les ateliers le lendemain matin.

La réunion du soir

Le soir à huit heures, au Salon Central, rue Lion Gambetta, a eu lieu la réunion plénière de tous les manifestants. Près de trois mille ouvriers avaient envahi la salle, le couloir et la rue Gambetta.

Le bureau était ainsi composé : le citoyen Lambert, président; la citoyenne Déruelle et le citoyen Blondel, assesseurs.

Les orateurs qui s'étaient fait entendre dans les réunions de l'après-midi, ont pris successivement la parole et répété ce qu'ils avaient dit, en insistant tous sur le fait que le parti ouvrier, s'il veut être fort, de se syndiquer et de s'unir ensuite dans une grande fédération internationale.

On parle tour à tour, avec beaucoup de succès : MM. Delcourt, Legrand, Ghesquière et Delory.

Puis l'assemblée vote divers ordres du jour dont voici la conclusion :

Les citoyennes et citoyens, réunis le 1er mai 1891 décident d'adhérer au Parti ouvrier, à son projet de loi, son programme politique et social et à ses vœux et moyens d'affranchissement prolétarien.

Le Drapeau Rouge

Après le vote de ces ordres du jour, on entend une hymne populaire, rouge, développé et les délégués se levant, font le serment suivant :

Citoyens, citoyennes,

Délégués de syndicats ouvriers et du parti ouvrier de Lille, jurons sur ce rouge drapeau des revendications sociales et de l'internationale des pauvres travailleurs, de poursuivre par tous les moyens possibles, malgré les risques et périls qui peuvent en résulter pour notre liberté et notre vie, l'émancipation totale et définitive du travailleur ouvrier.

La séance est levée à 12 heures au *Chant des huit heures* et aux cris de : Vive le 1er mai ! Vive le socialisme !

Et le Peuple, suivant les conseils qui lui a donnés le président, s'écoule lentement et avec calme dans la rue.

ARMENTIÈRES

Malgré une entrave impérieuse faite depuis un mois par certaines [illegible] et des étudiants publiques, le 1er mai n'a pas donné dans Armentières [illegible] organisateurs de la manifestation ouvrière [illegible] Le matin, à 6 heures, [illegible] et les [illegible] et [illegible].

Voici les renseignements qui sont de notre connaissance sur cette manifestation ouvrière :

A six heures du matin, dès la mise en marche des machines, tout les ateliers de la ville, y compris ceux de la route d'Houplines, étaient en [illegible].

Or [illegible] qui [illegible] que les ouvriers du tissage de MM. Villard et Cie, où l'élément socialiste est assez compact, demandèrent et obtinrent satisfaction à 6 heures.

Au nombre de 150 environ, ils se rendirent sur la route d'Houplines et devant le tissage de MM. Duhot frères, puis celui de M. Chas, entonnèrent la *Chanson de huit heures*, de manière à engager les ouvriers de ces deux importantes usines à abandonner l'ouvrage.

Voyant qu'ils étaient d'autant plus couronnés de succès, les manifestants rebroussèrent chemin, et passèrent pendant l'heure du déjeuner, drapeau en tête, devant tous les ateliers de la ville, où ils arrêtèrent à décider les tisseurs de chez MM. Gille et Decherf, rue Nationale, de chez MM. Dufour et Becquet, rue de Dunkerque, de chez MM. Dupuis et Loridan, rue Sécan, de chez MM. Parent et Teinte, rue de Roubaix.

Les ouvriers de la nouvelle filature de MM. Dewitte Crépin, avaient, volontairement, leur tour, dans l'après-midi qu'une partie des tissages de M. Dufour-Bocquet.

A 10 heures, parmi les 1800 ouvriers qui avaient cessé le travail, environ 500 manifestants se rendirent sur la place Chanzy lieu de rentrée devait se former.

Ce groupe, ayant à sa tête les citoyens Deschildre, Nevejans et Boulinguez, parcourut de nouveau au chant des Huit Heures et sans le moindre incident, toutes les rues d'Armentières.

A midi et demi, la délégation ouvrière, accompagnée de 150 manifestants, se rend à l'Hôtel-de-Ville, pour présenter à l'administration municipale les désiderata du prolétariat. M. Jules Dansette, conseiller général du canton, l'avait précédée de quelques instants à la mairie.

Durant le temps qu'a duré l'entrevue avec M. Chas, maire, Decherf et Duhot, adjoints, 300 manifestants et curieux stationnaient sur la Grande-Place.

M. Nevejans remit les désiderata ouvriers à M. le Maire et l'invita de vouloir les transmettre au pouvoir public.

A son tour, un autre délégué, M. Deschildre, demanda à M. le Conseiller général de faire émettre un vœu en faveur de la journée de 8 heures, et insista également auprès de M. le Maire, pour qu'il fasse adopter ce même vœu par le Conseil municipal.

Après avoir remarqué qu'un vote de la part du Conseil municipal serait illégal, l'honorable M. Chas estime que la réglementation des heures de travail, dont il est loin de nier le bien fondé, ne peut être précédée d'une entente internationale. M. Jules Dansette, conseiller général, parle dans le même sens.

La délégation quitta l'Hôtel-de-Ville vers une heure et demie, et, après un ultimo intention de rendre compte de son mandat à sept heures de l'après-midi, soit dans la salle du théâtre, soit sur la place Thiers.

Dans le cours de l'après-midi, les tissages de M. César Rogeau, rue de Messines et de Rugaut et Debosque, rue d'Ypres, chômèrent à leur tour.

A trois heures et demie, devant 250 personnes et malgré une forte averse, les délégués ouvriers, Deschildre et Boulinguez, rendu compte sur la place Thiers, de leur entrevue avec l'administration municipale et M. Jules Dansette.

Ce groupe de manifestants s'est promené ensuite paisiblement en attendant l'ouverture des bals publics de la *Bonne rencontre*, du *Jeu de Boules* et du *Lion d'Or*, autorisés par M. le Maire.

En terminant, disons que seules, les deux brigades de gendarmerie d'Armentières, celle de la route d'Houplines et la police municipale ont suffi amplement pour maintenir l'ordre qui, comme on peut le voir, n'a pas été troublé un seul moment.

A DORIGNIES

Toute la population ouvrière chôme à part le personnel de la verrerie Chartier et de l'usine Delattre.

Les ouvriers ainsi dire aucune maison où ne flotte le drapeau tricolore.

A 9 heures les manifestants au nombre de mille environ sont réunis à l'estaminet Gonin, place de la Mairie.

Le citoyen Jouvenoux donne lecture de la pétition suivante adressée au sous-préfet.

Nous, soussignés, délégués des mineurs de l'Escarpelle, prenons le représentant libertés de nous mettre à M. le sous-préfet les revendications suivantes :

1° Anciens mineurs que nous sommes, ouvriers rompus au travail et quelque peu expérimentés, nous demeurons persuadés qu'un journée de travail fixée à huit heures est suffisante à la fois pour assurer le bien-être dans nos familles et pour résoudre aux bénéfices des Compagnies qui nous occupent. Nous nous faisons forts de prouver qu'un ouvrier ayant, à son travail de huit heures par jour aura produit, à la fin de la quinzaine, autant et même plus que l'ouvrier qui travaille douze heures.

Si paradoxale que paraisse cette affirmation, elle n'en est pas moins fondée, et M. le sous-préfet en sera convaincu lorsque nous aurons pu faire cette simple réflexion que l'ouvrier de huit heures ne sera jamais fatigué, tandis que celui de dix ou douze heures se trouvera presque épuisé avant huit jours.

Et d'ailleurs, quelle est, dans les conditions actuelles, l'existence du mineur ?

A part quelques très rares journées de repos, il passe sa vie en bon sous terre, ou bien sous son toit.

Travailler, se reposer chez lui, telle est sa loi, et s'il modifie, en son sein, ce mot pour aller quelque vagner à ses affaires, disons même à ses plaisirs, c'est tout qu'il en pour les conséquences.

Nous prendrons, en terminant, le nom de l'Escarpelle, nous avons l'honneur de solliciter le bienveillant appui de M. le sous-préfet pour obtenir la fixation à huit heures de la journée de travail.

2. En ce qui concerne les causes de secours et de retraite, nous demandons l'application des *desiderata* émbrés au congrès international de Paris, le 14 mars dernier, parce que ces *desiderata* sont parfaitement conformes aux règles de la plus stricte justice.

Et nous aidant, vous aurez, M. le sous-préfet, rendu un grand service à la classe ouvrière et nous disons ajouter à l'humanité.

Nous prendrons, en terminant, de notre profond dévouement à la République et de notre respect aux lois. Nous ne sommes et ne serons jamais des révolutionnaires.

République, ordre et liberté, telle est notre devise.

Agréez, monsieur le sous-préfet, l'assurance de notre respectueux dévouement pour votre personne et pour le gouvernement de la République que vous représentez dignement.

Signatures :

1° Sénégal, ouvrier, Emile Jouvenoux. — 2° Président, Georges Roland. — Vice-président, Marcel Cligue. — 3° Trésorier, Joseph Dupont. — Trésorier-adjoint, Arthur Alexandre Bouchez. — 4° Membres, J.-B. Dervin, J.-C. Lassalle, François Lemoine, Jean Dupont, Joseph Pecqueur, Paul Pecker, Henri Mours.

Une immense acclamation accueille cette lecture. Les cris de : Vive la République ! retentissent pendant plusieurs minutes.

Le citoyen Jouvenoux ajoute que le gouvernement de la République de n'avoir pas envoyé de troupes.

Les ouvriers d'autres provinces resteront calmes et marcheront drapeaux tricolores déployés.

L'assemblée désigne les délégués qui seront chargés de porter la pétition au sous-préfet.

Sont nommés les citoyens :

1° Edouard Décorbe ; 2° Adonis Gélise ; 3° Henri Bouchez ; 4° Alexandre Lanquette ; 5° François Bernard ; 6° Gustave Lassalle ; 7° Etienne Lanlaux ; 8° André Senez ; 9° François Pinchon ; 10° Auguste Merry.

Le citoyen Jouvenoux lit *La Marseillaise* que toute la salle reprend en chœur au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Les délégués se dirigent vers la sous-préfecture. Il y a environ 4 à 10 heures. Le sous-préfet les reçoit avec la plus grande amabilité il dit qu'il sera heureux de transmettre aux pouvoirs publics les réclamations des mineurs.

Une réunion qui devait être donnée par le fameux cordonnier Lefebvre, à Dorignies, n'a pas eu lieu faute d'auditeurs. Le faux socialiste ne s'est pas découragé et a réussi à réunir 8 ou 4 personnes de tout métier pour l'escorter à la Sous-Préfecture où il a déposé une pétition demandant la fixation de la journée de travail à 8 heures, soyl moyen, selon lui, d'empêcher la production de dépasser les besoins de la consommation. Si tous les corps de métiers travaillaient au même que lui, il est certain que la production ne suffirait pas à satisfaire les demandes. Nous devons faire remarquer le désintéressement de ce bravo citoyen, qui demande un maximum de 8 heures de travail, ce n'est pas pour lui, car il est bien sûr qu'il manie le tranchet quatre heures par jour.

Le soir, une certaine animation règne dans les estaminets de Dorignies, mais il est faite de prévoir que demain le travail sera repris partout.

A ANICHE

De nombreux drapeaux tricolores flottent aux fenêtres. La Bourse, rue de l'hôtel Moreau, siège du syndicat des verriers est pavoisée de nombreux trophées de drapeaux avec écusson :

Vive le 1er mai !
L'union fait la force.
Syndicat des verriers d'Aniche
R. F.

A 7 heures du soir la Chambre syndicale s'est rendue en corps à la mairie et y a déposé les *desiderata*.

1° La journée internationale de 8 heures ;

2° La paie à la quinzaine obligatoire ;

3° La suppression des économats patronaux ;

4° La réforme sur les saisies-arrêts ayant pour base la réduction des frais dans la plus large mesure possible ;

5° La constitution du tribunal arbitral.

A DECHY, SIN ET WAZIERS

A Dechy, le travail est presque aussi actif que les jours ouvrables. Par contre, à Sin et Waziers, c'est un chômage complet. A onze heures a eu lieu une conférence faite par le citoyen Moché. Elle n'a duré qu'une 1/2 heure.

A VALENCIENNES

La laborieuse population ouvrière de Valenciennes n'a fait aucune manifestation; pas le moindre incident à signaler. Les nombreux ouvriers, mineurs, métallurgistes et ébouliers étaient tous au poste à la rentrée et ont continué le travail comme d'habitude. Il en a été de même avec les nombreux ouvriers occupés au démantèlement.

A ST-AMAND

Un certain nombre d'ouvriers n'ont pas travaillé mais n'ont fait aucune manifestation.

DENAIN

Tous les établissements travaillent au complet et rien ne laisse prévoir une grève quelconque. Je vous tiendrai chaliemu au courant de tous les événements qui pourraient se produire. D. L.

Dans tous les établissements, les ouvriers ont repris le travail à une heure comme en temps ordinaire ne semblant pas se douter que c'était aujourd'hui le deuxième anniversaire de la fête des travailleurs.

Cent cinquante ouvriers ayant à leur tête le président Jabouley sont partis chez Elie Soulier, secrétaire de la Chambre syndicale (section Denain).

A 2 heures 35, ils ont traversé la ville et sont arrivés à l'Hôtel-de-Ville, où le maire les attendait.

Le Citoyen Jabouley remet le manifeste concernant les revendications de la classe ouvrière.

Le maire fait une chaleureuse allocution accueillie par une triple salve d'applaudissements et les cris de : Vive le Maire! Vive la République !

A 4 heures les verriers sont retournés comme ils étaient venus en ordre parfait marchant en colonne deux par deux formant ainsi une longue queue au-dessus de laquelle flottaient trois drapeaux tricolores.

La foule chantait la *Marseillaise*.

Cette manifestation n'a donné lieu à aucun conflit.

A VICOIGNE

Deux cent cinquante mineurs se sont réunis et sont partis du hameau à 3 heures pour aller à la mairie de Râlismes. Le maire, M. Lepez, les a reçus et a promis de transmettre leurs revendications à l'autorité supérieure. Les mineurs sont ensuite rentrés tranquillement chez eux.

A CAUDRY

Tous les ouvriers étaient convoqués pour onze heures, au siège de la Chambre syndicale des cuviers tullistes, salle Dupont, rue Gambetta.

Environ cents ouvriers s'étaient rendus à ce rendez-vous.

A onze heures et demie, le cortège s'est mis en marche se dirigeant vers l'Hôtel-de-Ville, qu'il a atteint à 1 heure.

A 11 heures 45, les délégués ont été reçus par M. le maire et les conseillers municipaux à qui ont été remises les pétitions concernant la journée de huit heures. M. le maire a promis d'appuyer de toutes ses forces les revendications ouvrières, et les délégués se sont immédiatement rendus à la municipalité de l'accueil sympathique qu'elle leur aurait fait.

Ils sont rentrés ensuite dans leur local respectif où ils ont rendu compte de leur mandat. Ils ont quitté la journée à été très calme. Ce soir, réunion salle Dupont-Dorpe.

A HAUTMONT

Ce matin les puddleurs de jour de l'usine des Bassins n'ont pas repris le travail. L'équipe de nuit est rentrée à 6 heures du soir comme d'habitude. Calme plat. Rien à signaler. — QUESQUESNOY.

A FONTAINE-AU-PIRE

Tous les ouvriers au nombre de cinq cents chôment. Ils ont déposé une pétition à la mairie.

A BEAUVOIS

Huit cents ouvriers, c'est-à-dire toute la population ouvrière, chôment aujourd'hui.

TROUBLES GRAVES A FOURMIES

Collision avec la troupe

Sept tués — Nombreux blessés

3 heures du matin. — La circulaire par laquelle les patrons réunis déclarent : « qu'ils ont pris l'engagement d'honneur de ne décréter collectivement, solidairement et pécuniairement dans la guerre injustifiable et immérités qu'on vient de leur déclarer » a causé une surexcitation dans la population ouvrière et on peut s'attendre à des troubles graves.

Le rentrée

5 heures matin. — Des quatre heures et demie du matin, des bandes d'ouvriers parcourent les rues en chantant la *Marseillaise* et le *Chant de huit heures*. A chaque instant le nombre des manifestants grossit, mais le cortège ne se livre à aucun acte répréhensible et soldats et gendarmes le laisse paisiblement passer.

6 heures 1/2. — Vers 6 heures les manifestants se présentent devant la filature de M. Flament où la plupart des ouvriers ont pris le travail. Les portes sont fermées; la foule pousse des cris et cherche à pénétrer dans l'établissement.

Un piquet de soldats escortant M. Flament arrive aussitôt et disperse les groupes qui se reforment bientôt et continuent à parcourir les rues en chantant.

La gendarmerie à cheval suit la manifestation.

Charge de cavalerie

9 heures. — Une bagarre entre ouvriers vient de se produire devant le peignage anglais.

Les manifestants ont attaqué les ouvriers qui se rendaient au travail et qui sont défendus avec énergie. La lutte a été d'ailleurs très courte.

9 h. 1/2, les manifestants de plus en plus nombreux arrivent vers neuf heures devant l'usine de MM. Cachoux père et fils et essayent d'empêcher la rentrée des ouvriers.

Cette fois les gendarmes interviennent. La foule pousse des huées formidables et chante la *Marseillaise*.

Les manifestants refusant de circuler, ordre est donné à la gendarmerie de charger. Il se produit un moment de folle panique.

Plusieurs personnes sont foulées aux pieds des chevaux et sont relevées grièvement blessées.

Un gendarme reçoit une pierre qui lui fait une forte blessure.

Le désordre est à comble ; les charges recommencent. Un gendarme poursuivant plusieurs manifestants qui l'avaient menacé, se voit entouré et assailli à coups de pierre.

Conservant tout son sang-froid, il tire en l'air deux coups de revolver qui intimident ses agresseurs.

Dès ce moment la consternation règne en ville. Les gendarmes assaillis paraissent surexcités, de leur côté les ouvriers ne cachent pas leur colère et il faut s'attendre à des désordres plus graves encore dans la journée.

A Hôtel-de-Ville

11 heures. — A 10 heures les ouvriers en nombre considérable sont réunis devant l'Hôtel-de-Ville.

Les charges de gendarmerie font l'objet de toutes les conversations.

Les petits commerçants disséminés dans les groupes cherchent à calmer les ouvriers qui prétendent n'avoir en quelques intentions pacifiques et n'être sortis de leur calme que de la faute des gendarmes. Nous répétons ces propos sans les apprécier.

L'Hôtel-de-Ville est gardé par une compagnie du 84e de ligne, la gendarmerie à pied et à cheval, la police de Fourmies, revêtue au civil.

Les délégués se présentent devant M. le maire et lui remettent la pétition réclamant la journée de huit heures.

M. le Maire exhorte les ouvriers au calme ; leurs revendications sont légitimes, mais elles ne peuvent aboutir que si elles sont appuyées sur le calme. Il promet de transmettre la pétition aux pouvoirs publics en les appuyant.

Les délégués se retirent après avoir remercié le maire de son accueil sympathique.

Sur la place, la foule de plus en plus compacte chante la *Marseillaise* et *c'est huit heures qu'il nous faut*.

Nouvelle bagarre

1 heure après-midi. — L'animation dans la ville est toujours considérable. A l'Hôtel-de-Ville on a les plus vives craintes pour la soirée.

M. Paul Bouret, courtier en laines, probablement pris par un patron est entouré et menacé. On cherche à 'enlever mais son attitude énergique le sauve.

Un fait sur le drapeau l'inscription suivante :

— Lens, section syndicale des mineurs.

Fête des ouvriers, 1 mai 1891.

Caisse de secours et de retraite sous la garantie de l'Etat.

8 heures de travail ; 8 heures de repos ; 8 heures de loisir.

Délégués mineurs indépendants.

Prud'hommes mineurs.

Le cortège, qui comprend plus de 2000 personnes, parcourt les principales rues de la ville en chantant la *Marseillaise* et criant vive Basly ! Vive Lamendin ! Vive le syndicat Vive la République !

Vers trois heures, le cortège prend fin, n'ayant causé aucun incident.

Par le train de 7 heures 33 du soir, M. Sagebien, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais est retourné à Arras.

A SALLAU

A 11 heures du matin une réunion a été tenue dans la salle Saladin, 800 personnes y assistaient. M. Carpentier, qui préside, a donné lecture du manifeste du syndicat, le quel après avoir été signé a été porté par des délégués à M. Toulouse, maire de la commune, qui lui a reçus chez lui.

Conformément aux instructions lancées par M. Lamendin, à quatre heures un cortège a eu lieu. Tout s'est passé sans incident.

Les corons de Méricourt se trouvant sur plusieurs communes une réunion a eu lieu à Noyelles-sous-Lens, dans le grand salon. Les pétitions y ont été signées elles seront remises demain aux Mines de chaque commune.

Ici encore un cortège a eu lieu vers cinq heures.

A HÉNIN-LIÉTARD

Manifestation grandiose à laquelle assistait Basly à la tête de 4 mille manifestants. Jamais on n'avait au pareille fête à Hénin-Liétard. Le drapeau tricolore flotte à toutes les fenêtres et tous les habitants endimanchés sont dehors.

Enthousiasme exubérant mais aucun incident grave. — Paris.

A PARIS

Attentat à la dynamite

Paris, 1er mai. — Cette nuit, les habitants des maisons à l'entrée de la rue de Berry, au n° 84 des Champs-Elysées, ont été réveillés par une série d'explosions auxquelles a succédé un formidable fracas de vitres brisées. Une cartouche de dynamite venait d'éclater dans la rue de Berry, entre l'hôtel du marquis de Treviso au n° 2, et la maison qui lui fait face et porte le n° 3.

L'explosion a été si violente que toutes les vitres de la maison d'en face au n° 3 jusqu'au 5e étage ont volé en éclats ainsi que celles du rez-de-chaussée du n° 5, occupé par une bijouterie.

Le concierge de l'hôtel Treviso est accouru à sa fenêtre aussitôt et a constaté qu'il était quatre heures moins cinq. La rue était pleine d'une foule lourde et il n'a aperçu personne dans aucune direction.

Il y a lieu de croire que la cartouche contenait de la dynamite et qu'elle était armée d'une mèche qui a donné à celui de 5 ceux qui l'ont déposée le temps de s'éloigner.

Toute idée de vengeance devant être écartée, on se trouverait présence d'une manifestation anarchiste correspondant à la date du 1er mai. L'hôtel est gardé par un détachement d'agents qui font circuler les nombreux curieux stationnant à l'entrée de la rue de Berry.

Au Palais-Bourbon

Les délégués se sont rendus à 9 h. 1/2 au Palais-Bourbon où ils ont été reçus par M. Floquet qui avait formellement refusé de laisser entrer aucun soldat dans l'intérieur du Palais.

M. le président de la Chambre a répondu aux délégués que les signataires ne pouvaient douter de l'intérêt avec lequel la commission du travail examinerait leurs pétitions.

Il a rappelé que cette commission et la Chambre avaient donné des preuves nombreuses de leur activité pour tous les travailleurs, de l'intention et du vœu que les représentants du pays appartaient à l'étude des questions sociales.

Les délégués se sont retirés très satisfaits de l'accueil qui leur a été fait au Palais Bourbon.

A LYON

Toute la journée a été assez calme. Grâce aux mesures prises. Les monuments principaux étaient occupés militairement notamment l'Hôtel-de-Ville où les colonnes des manifestants à mesure qu'elles arrivent sont refoulées par la cavalerie.

La nuit dernière tous les fils téléphoniques avaient été coupés dans les égoûts par des individus inconnus, aussi le préfet avait-il fait fermer et occuper par la troupe la bourse du travail.

Ce soir les affaires se sont un peu corsées; les colonnes refoulées se sont reformées sur une seule, et se sont rendues ainsi dans la Guillotière pour déposer une couronne sur les restes des combattants morts sur les barricades en 1831 et 1834. Les manifestants ont déployé des drapeaux rouges et noirs ; la cavalerie a chargé. Il y a eu quelques gens de contusionnés. Une nouvelle bagarre s'est produite au pont Lafayette, par où la colonne voulait gagner la ville et qui n'était défen lu que par un cordon de gardiens de la paix qui ont été obligés de mettre sabre au clair. Le cordon de gardiens a été facilement forcé, mais un peloton de chasseurs à cheval arrivé comme renfort a vite déblayé la place. Quelques manifestants ont été jetés par terre. Un brigadier nommé Dubéron a été renversé et a eu la jambe cassée. Quelques arrestations ont été opérées.

En Belgique, où on avait de vives craintes, la manifestation a été grandiose mais calme.

Les Salons de 1891

- Cocher, au Salon !
- Lequel, bourgeois ?
- Bigre ! c'est vrai. Eh bien, aux Champs-Elysées pour aujourd'hui, mon ami.

C'est qu'en effet nous aurons cette fois non pas seulement deux salons comme l'année dernière, mais probablement trois.

On sait déjà que les deux sociétés rivales n'ayant pu s'entendre, malgré les efforts de quelques-uns, les expositions du Palais de l'Industrie ; rue Sainte-Marie-Des-Vœux, vont continuer à se faire concurrence. Mais c'est bien tout. Les artistes, les peintres surtout, sont plus nombreux que les *grains de sable du désert*, comme on le dit dans le *Prophète* et les kilomètres de murailles de ces deux vastes halls ne leur suffisent plus.

On a beau en faire entrer des centaines, que dis-je, des milliers, il en demeure toujours dehors et beaucoup.

Etant données certains adm's, je ne suis point surpris que d'aucuns des refusés, j'en connais et de talentueux, se soient déclarés mécontents. D'un commun accord, ils ont décidé la création — c'est un renouveau — du *Salon des refusés*. Nous voici donc riches de trois expositions artistiques.

Pour que les mécontents ne parviennent pas à s'accorder, l'année prochaine nous aurons incontinent deux salons, deux grands salons du Palais de l'Industrie, ceux du Palais des Beaux-Arts. Il n'y a pas de raison pour que cela s'arrête. C'est la multiplication des salons !

Tel qui fit les artistes, je ne sais à quelle image, prends pitié des simples mortels et des barbouilleurs de toile ou de papier, *Seigneur !*

Non point dépourvus cependant de bons sentiments humains, ils ont consenti, ces hommes terribles, ces implacables rivaux, à ne point nous courir ensemble à leur solennité inaugurative. C'est la Société nationale des artistes qui, traditionnellement, ouvre la série, le 29 avril, en nous montrant ce qu'admirent les printaniers bourgeons aux marronniers des Champs-Elysées, et c'est à seule fin d'absorber beaucoup de poussière, de me faire dresser les cheveux sur la tête et de me faire affaires — et de ne rien voir du tout que je me suis rendu, ce matin, au Palais de l'Industrie.

La destinée du salonnier serait une des plus tristes qui soient au monde, s'il devait opérer sérieusement ce jour là et s'il n'avait pas préalablement, pris un coup d'œil d'ensemble dans la vaste enceinte encombrée de peintures variées et de diverses envers.

Car ce serait joli que d'aller au Salon le jour du vernissage et de ne point pouvoir examiner l'une quelconque des œuvres exposées.

Longtemps à l'avance, il est entendu, proclamé que les « clous » du salon seront telles ou telles toiles. Et l'on n'a pas gravi l'escalier que l'on s'informe de la salle où s'admirent le *Représentant du Progrès* et la *Voûte d'acier* de J. P. Laurens.

Devant les cadres ainsi désignés d'avance à la vogue les Parisiens s'entassent, hommes et femmes, ne pouvant s'approcher d'ailleurs, et prodiguant de confiance les exclamations, les onomatopées qui sont l'indéniable marque d'une opération admirative.

Notez que s'il y a dans cette foule beaucoup de profanes, le « Tout-Paris » intellectuel y est aussi et étonne des platitudes tout comme les premiers. Les visiteurs du jour du vernissage est une tradition — y compris le déjeuner chez Lechyen — et c'est pour s'y rendre aussi vite, si vite instant, pour se conformer à un usage établi surtout que l'on y assiste.

Le Vernissage de cette année aux Champs-Elysées, n'en diffère des précédents, et non plus n'en diffèrera celui de l'an prochain. Mais parlons peinture si vous le voulez bien.

La rue d'ensemble du Salon laisse une impression étonnée de surprise et de [illegible].

C'est l'éternel et monotone défilé de toiles parmi lesquelles bien peu attirent invinciblement le regard. Et pourtant les immenses *machines*, comme on dit en style d'atelier abondent. Malheureusement la qualité ne répond pas toujours à la quantité.

Il y a là beaucoup de talent dépensé certes, et la somme d'efforts est relativement considérable. Mais ces efforts ne s'égarent-ils pas trop souvent ? Nos artistes — la majeure